



Pour plus de renseignements :
maternelle.bourganeuf@ac-limoges.fr
ou 05 55 64 09 59

5 place du Champ de Foire
23400 BOURGANEUF

- **École**
- **maternelle**
- **Camille**
- **Riffaterre**



Comment inscrire mon enfant ?

Il vous suffit de vous rendre à la Mairie de Bourgneuf avec :

- une carte d'identité
- le livret de famille
- le carnet de santé de votre enfant

Puis contacter l'école afin de convenir d'une éventuelle visite avant la rentrée.

Mairie de Bourgneuf : 05 55 64 07 61
École maternelle : 05 55 64 09 59

Quand inscrire mon enfant à l'école ?

- Les enfants nés en 2023 sont en âge d'entrer en TPS (Toute Petite Section) (2 ans)
- Les enfants nés en 2022 sont en obligation scolaire et entrent en PS (Petite Section) (3 ans)

L'inscription en Mairie est possible dès le mois d'avril pour la rentrée 2025/2026.

Accueil dès 2 ans à la journée

Notre école propose l'accueil des Tout Petits à la journée dès 2 ans.

Deux rentrées possibles : en septembre ou en janvier.

Le temps d'accueil est adapté au rythme de votre enfant. L'accueil à la journée se fait de manière progressive.

N'hésitez pas à contacter l'école pour plus d'informations.

